



Innovative glass
for a better world



2020/2021

Rapport Développement Durable

Chers partenaires



J'ai le plaisir de partager avec vous le rapport Développement Durable 2020-2021 du groupe Arc.

Ce rapport met en avant l'ensemble des actions qui ont été initiées afin de renforcer nos engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance.

En tant que leader mondial des arts de la table et adhérent depuis 2003 au Global Compact, le groupe Arc s'implique et contribue aux dix principes définis par

les Nations Unies. A ce jour, nos engagements ont connu des progrès significatifs et l'urgence du changement climatique nous oblige à repousser nos limites.

Pour cette raison, nous avons reconsidéré notre modèle qui doit désormais tendre vers une production responsable tout en apportant des solutions aux modes de consommation et aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui.

Les objectifs que nous nous sommes fixés sont ambitieux et réalisables, grâce au pilotage par nos équipes dans le monde de plans d'actions précis nous permettant de concrétiser nos ambitions.

En tant que groupe industriel verrier, la performance environnementale doit accompagner la conception de nos produits et services.

Pour cette raison, nous souhaitons que la nouvelle norme des créations Arc intègre les principes de l'éco-conception, depuis le choix des matières premières jusqu'au conditionnement en passant par toutes les étapes de la production et de la sélection des fournisseurs, d'ici 2025.

S'agissant d'Arc France, notre site historique basé dans les Hauts-de-France, nous projetons de réduire de 37% les émissions de carbone d'ici 2030. C'est un objectif très ambitieux et nous pouvons y parvenir grâce aux actions communes mises en place avec toutes nos parties prenantes. Nous partageons un cap commun qui est de préserver notre planète et de bâtir un monde meilleur pour nos enfants.

2020 et 2021 nous ont montré à quel point certains événements externes pouvaient soudainement tout faire basculer et remettre en question nos projets, quel (le) que soit leur ampleur ou leur degré d'urgence. Le groupe Arc a su faire face à cette situation inédite grâce à la très grande mobilisation de ses équipes que je tiens à remercier vivement.

Ce rapport vous présente nos réalisations et les ambitions de développement durable du Groupe dans les prochaines années afin de fournir à nos clients et utilisateurs finaux des verres innovants pour un monde meilleur.

Nicholas Hodler
President & CEO



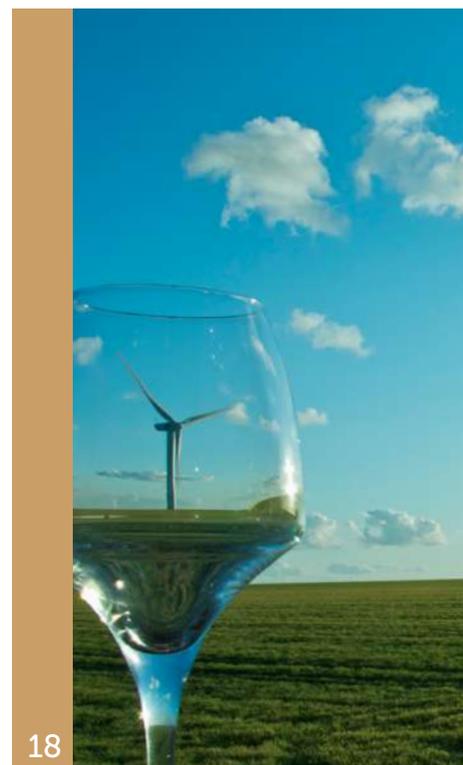
Groupe



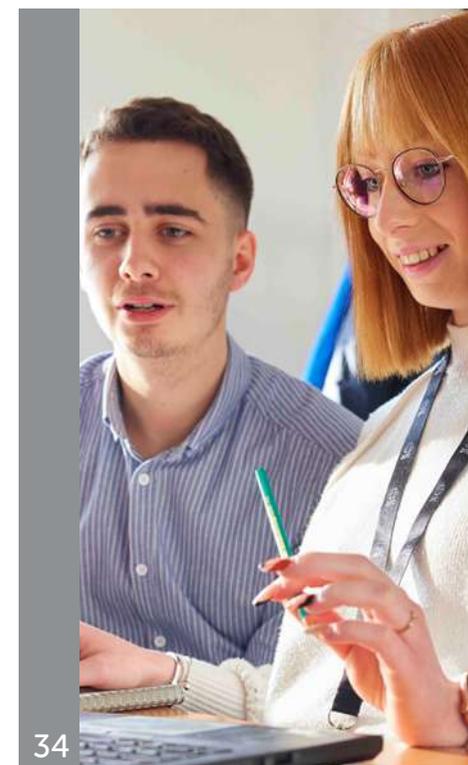
Stratégie



Économie Circulaire



Équipes



Groupe Contexte entreprise

HISTORIQUE

Leader mondial des arts de la table, le groupe Arc conçoit des solutions en verre innovantes et durables pour le quotidien, dédiées au plaisir de boire, de manger et d'embellir nos intérieurs.

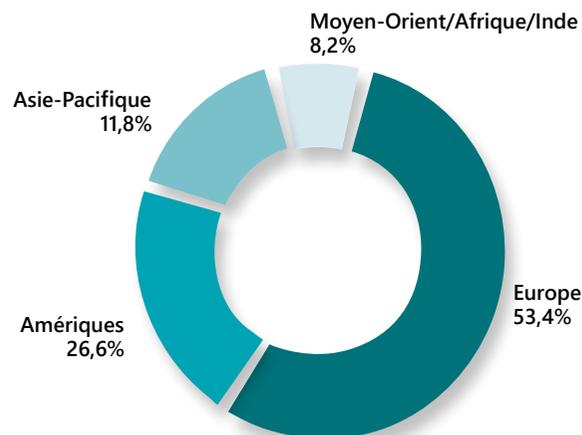
L'entreprise est née en 1825 dans le Nord de la France, à Arques, où se trouvent toujours le siège du Groupe et son pôle Recherche et Développement. Le site d'Arques est le plus grand site de production verrière dans le monde, huitième plus grand site industriel français.

Avec des unités de production en France, aux États-Unis, en Chine et aux Émirats Arabes Unis, le Groupe produit chaque jour **plus de 4 millions d'articles**. Arc emploie **7 500 collaborateurs permanents dans le monde dont 4 400 en France** et a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 740 millions d'euros.

À travers ses marques Luminarc®, Arcoroc®, Arcopal™, Cristal d'Arques® Paris et Chef&Sommelier®, Arc s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Le Groupe est présent sur de nombreux marchés, notamment celui de la grande distribution, de l'hôtellerie, de la restauration, des bars et cafés, des cavistes et des collectivités (écoles, hôpitaux, maisons de retraite et cantines d'entreprises). Il propose également des solutions sur mesure pour les industriels telles que des pots à bougies, hublots pour machines à laver et produits promotionnels.

RÉPARTITION DES VENTES PAR RÉGION



3 CIRCUITS DE DISTRIBUTION pour couvrir l'ensemble des secteurs

Conception, production et distribution d'articles d'arts de la table et de produits verriers professionnels.

Consumer Goods - 44 % du chiffre d'affaires total

Articles d'arts de la table destinés au grand public.

Marques principales : Luminarc®, Arcoroc®, Arcopal®, Cristal d'Arques® Paris, marques de distributeurs.

Food Service - 17 % du chiffre d'affaires total

Articles d'arts de la table destinés aux professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et des collectivités..

Marques principales : Arcoroc®, Chef&Sommelier®.

B2B - 39 % du chiffre d'affaires total

Conception de solutions sur mesure pour les professionnels : industrie, publicité, prime et fidélité.





CHIFFRES CLÉS


7 500
EMPLOYÉS
PERMANENTS


4,1 M
D'ARTICLES
PRODUITS CHAQUE JOUR

4
SITES
DE PRODUCTION



160+
PRÉSENTS DANS +
PLUS DE 160 PAYS


5
MARQUES


3
CIRCUITS DE DISTRIBUTION
Consumer Goods
Food Service, B2B


12
BREVETS DÉPOSÉS
CHAQUE ANNÉE


740 M
D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021


74 M
D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS



En 2021, nous avons dévoilé la nouvelle vision du Groupe pour le futur : "Innovative glass for a better world". Cette signature qui accompagne désormais notre logo officiel, permet aux 7 500 salariés d'Arc de donner du sens à leur engagement quotidien quels que soient leur rôle et leur position dans l'entreprise. Nous nous retrouvons également autour de valeurs communes : l'Excellence, l'Innovation, le Respect des personnes et de l'environnement, l'Esprit d'équipe et la Responsabilité. Des valeurs qui fédèrent et guident chacun de nous dans ses activités avec un état d'esprit commun.

Nos valeurs

Excellence



Innovation



**Respect des personnes
et de l'environnement**



Esprit d'équipe



Notre Mission

Nous concevons des solutions en verre innovantes et durables pour le quotidien, dédiées au plaisir de boire, de manger et d'embellir nos intérieurs.



arc

Innovative glass for a better world

Responsabilité





Dans un contexte économique fragilisé par deux années de crise sanitaire et face à un environnement compétitif élevé, nous avons établi un plan d'investissement ambitieux pour garantir la croissance d'Arc et assurer ainsi la pérennité du Groupe.

Ce plan repose sur 4 priorités stratégiques partagées à l'échelle du Groupe :



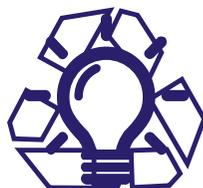
**Travailler
en sécurité**



**Améliorer notre
performance
opérationnelle
et notre profitabilité**



**Responsabiliser
nos équipes**



**Innover
durablement**

Ces 4 axes stratégiques représentent le socle de nos actions quotidiennes. Ils nous guident et apportent du sens à notre mission quotidienne. Chacun contribue ainsi au succès de l'entreprise.

De plus en plus, le développement durable devient une ligne de conduite aux yeux de nos clients et partenaires.

En tant que groupe industriel mondial, nous sommes convaincus que l'activité d'Arc doit être pilotée en prenant en compte un optimum composé des dimensions sociales, environnementales et de notre profitabilité. Cet ensemble constitue aujourd'hui le cœur de nos objectifs stratégiques. C'est pourquoi nous intégrons dans nos activités les 3 piliers, social, économique et environnemental, du développement durable.

A titre d'exemple, nous avons investi en 2021 7,4 millions d'euros afin de réduire notre impact environnemental. Nous développons également des solutions qui contribuent activement à la transition vers un nouveau modèle d'économie circulaire. Nos contenants en verre innovants et durables, qui représentent une excellente alternative au plastique à usage unique, illustrent notre engagement à participer à la construction d'un monde plus durable.



La vision, la mission, les valeurs et les priorités stratégiques constituent la gouvernance de notre système de management arcWAY.

Ce système a été construit avec les collaborateurs qui ont pu contribuer à la récente évolution de nos valeurs et de notre modèle managérial en participant à des groupes de travail.

ArcWAY définit et met en œuvre des pratiques et des standards communs dans toutes les entités du Groupe pour améliorer notre performance globale tout en satisfaisant nos collaborateurs, clients et partenaires. C'est un système de management qui repose sur des lignes directrices définies au niveau du Groupe couvrant chacun des processus clés ; chaque ligne peut être complétée par des standards ou pratiques répondant aux exigences ou spécificités locales.

Nous y définissons, entre autres, nos standards et pratiques en matière de sécurité, qualité, environnement et responsabilité sociétale de l'entreprise.



La gestion de nos activités, les procédures et autres standards associés à ces activités sont basées sur des normes ISO ou des référentiels mondialement reconnus et intègrent les besoins et attentes de nos parties intéressées.

Nous souhaitons également poursuivre et renforcer l'implication de chacun, à travers le déploiement d'une véritable culture de l'amélioration continue dans nos activités et favoriser la transmission de savoirs entre les collaborateurs.

ArcWAY est également mis en œuvre au travers de programmes Groupe tels que la formation et la sensibilisation des managers la sécurité, le programme Responsable en matière de développement durable, l'évolution de notre modèle managérial et différentes initiatives que nous détaillerons plus loin.



ÉTHIQUE

L'intégrité, la fiabilité et la responsabilité sont au cœur des actions et incarnent les valeurs du groupe Arc.

Cet engagement se concrétise par une culture croissante de l'éthique, de la conformité, des achats responsables et par les initiatives qui en découlent.

Dans le cadre de notre système de management, nous nous engageons à revoir régulièrement nos politiques afin de les adapter aux évolutions réglementaires et/ou sociétales et de continuer à promouvoir une culture éthique au sein du groupe Arc.

Le Code d'Éthique est un élément clé dans la gestion des activités d'Arc, tant en interne que dans les relations commerciales, aussi bien en amont qu'en aval de la chaîne de valeur d'Arc.

C'est l'élément central de notre cadre stratégique de conformité et d'éthique et un élément clé du Système de Management arcWAY. Le Code d'Éthique s'adresse à toutes les filiales du Groupe dans le monde. Il décrit les comportements à adopter en interne par l'ensemble des équipes d'Arc ainsi qu'en externe vis à vis de nos parties prenantes, pour se conformer aux obligations légales et prévenir toute pratique non conforme susceptible d'avoir un impact négatif sur l'activité, les résultats et la réputation d'Arc.

Le Code d'Éthique couvre les aspects suivants :



Respect des personnes :
en termes de santé, sécurité au travail, lutte contre le harcèlement



Égalité des chances en matière d'emploi et de non-discrimination



Respect des lois



Respect de l'environnement



Protection de notre entreprise et de nos actifs



Respect de la confidentialité des informations et de la propriété intellectuelle



Lutte contre la corruption et respect des droits de la concurrence



Des procédures mises à jour, communiquées et facilement accessibles viennent détailler les éléments du Code d'Éthique.

La procédure d'alerte éthique précise par exemple ses modalités de gestion, de l'examen de la pertinence de celle-ci à l'enquête menant à la mise en place d'actions correctives ou à de potentielles sanctions disciplinaires. Une adresse mail spécifique a été mise en place pour les signalements en cas de manquement au Code d'Éthique (ethics@arc-intl.com).

La stricte confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte et de celle des personnes mises en cause est garantie.

Des actions de communication sont régulièrement déployées afin de faire connaître le Code d'Éthique et les procédures associées. Un programme de formation au Code d'Éthique est déployé depuis 2018 auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe ayant accès à la plateforme interne de formation digitale, Arc University.

Tous les nouveaux collaborateurs qui rejoignent l'entreprise sont informés de l'existence de ce Code et signent un document attestant qu'ils en ont pris connaissance. Le Code est disponible sur l'intranet du Groupe à tout moment.

	Arc France	Arc Middle East	Arc Glass China	Arc North America
	○	○	○	○
	○	○	○	○
	○	●	●	
	○		●	
			●	
			●	
	Argent 55/100			
	●	●	●	●
	●			
	●			

● Certifié ○ Membre ○ En Cours



Global Compact

Lancé en juillet 2000, le Global Compact est le point de départ de toute organisation apportant son soutien et sa contribution à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Arc en est signataire depuis 2003, offrant ainsi à son action en faveur du développement durable un cadre universellement reconnu.

Fondation Ellen MacArthur

Fondée en 2010, la Fondation Ellen MacArthur s'est donné pour mission d'accélérer la transition vers l'économie circulaire.

Le groupe Arc a adhéré fin 2021 à la Fondation, pour une durée minimum de 3 ans. Cette adhésion permettra au groupe Arc d'accélérer sa transition. Ce rapprochement lui offrira l'opportunité de développer un réseau collaboratif avec d'autres partenaires de la Fondation, et de participer ainsi à de nouveaux projets d'économie circulaire.

SMETA-4P

Le réseau SEDEX auquel Arc appartient est reconnu dans le monde entier. Il héberge la plus grande plateforme collaborative au monde visant à promouvoir et renforcer des chaînes d'approvisionnement responsable.

Elle est utilisée par plus de 50 000 membres dans plus de 150 pays pour gérer leurs performances en matière de droits du travail, de santé et de sécurité, de protection de l'environnement et d'éthique commerciale.

Les filiales du groupe Arc réalisent à fréquence biennale un audit SMETA-4P (Sedex Members Ethical Trade Audit) sur les critères sociaux, sécuritaires, éthiques et environnementaux.

Une mise à jour de cet audit est prévue courant 2022 sur le site d'Arc France.

Médaille Ecovadis 2021

Ecovadis est une plateforme collaborative qui a mis en place une certification RSE de renommée mondiale utilisée dans 160 pays par 65 000 entreprises. Cette certification est au cœur de l'engagement RSE d'Arc France.

Depuis sa médaille de bronze en mai 2020, Arc France a obtenu la médaille d'argent d'Ecovadis en juin 2021 pour ses actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les domaines suivants : Environnement, Ressources humaines, Éthique et Achats durables.





MEKKANO
Arcoroc



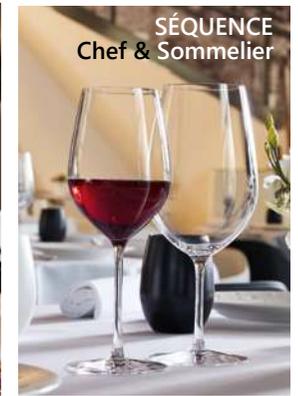
VILLENEUVE
Chef & Sommelier



WAVY
SMART CUISINE
Luminarc



ELECTRIC GOLD
Luminarc



SÉQUENCE
Chef & Sommelier



PURE BOX ACTIVE
Luminarc



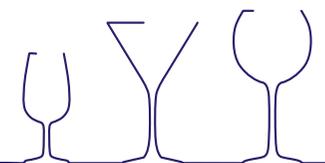
RENDEZ-VOUS
MACASSAR
Cristal d'Arques



BERTILLE
Arcopal



CONTEMPARY
Cristal d'Arques



Stratégie Développement Durable

Chez Arc, nous nous engageons chaque jour à transformer durablement nos activités. Notre stratégie développement durable s'articule autour de quatre axes, intégrés au système de management arcWAY du Groupe et s'appuyant sur le respect des réglementations applicables, sur l'intégrité et la responsabilité dans l'exercice de toutes nos activités.

Nous souhaitons impliquer nos parties prenantes dans notre feuille de route développement durable. Les enjeux sont nombreux, leur priorisation et la communication autour de ceux-ci sont des facteurs clés de succès.

Nous adoptons pour cela une démarche pragmatique et structurée dans le but de comprendre les intérêts de toutes nos parties prenantes en réalisant avec chaque filiale une analyse de matérialité qui permet de prioriser les enjeux. Une matrice de matérialité consolidée sera communiquée dans l'avenir.

Les équipes travaillent à la définition d'objectifs pluriannuels afin de progresser sur les sujets de durabilité les plus importants. Toutes les filiales seront alignées dans une vision partagée.

Cette vision s'inscrit dans un système et des outils d'amélioration continue. Portée par le Comité Exécutif du Groupe, elle est déployée dans chaque entité, selon ses spécificités, et s'appuie sur l'ensemble des équipes du Groupe qui l'enrichissent.

2020 et 2021 ont montré des progrès significatifs dans le déploiement de cette vision par :

- l'évaluation et l'ajustement de la stratégie du Groupe, en initiant des programmes ambitieux,
- le développement des compétences des équipes RSE locales,
- l'implication avec nos parties prenantes dans les enjeux de demain.

Parce que nous n'agissons bien que sur ce que nous comprenons et mesurons, nous sensibilisons les collaborateurs du groupe Arc aux enjeux environnementaux en nous appuyant sur un réseau d'experts et des relais au sein des directions de l'entreprise.



Initier un modèle d'économie circulaire en promouvant le réemploi, la réutilisation des matières, et le recyclage avec l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Produire les collections Arc au plus près de nos marchés permet de minimiser les flux logistiques, en particulier maritimes. C'est ce que nous faisons grâce à nos 4 sites de production implantés dans le monde.

En raison des bénéfices naturels qu'il apporte, le verre est une parfaite alternative au plastique face aux enjeux environnementaux. Nous soutenons et accompagnons les projets qui encouragent le réemploi. Nous nous engageons également auprès des acteurs politiques, économiques et académiques territoriaux pour inventer ensemble des réponses durables aux enjeux sociétaux et environnementaux.

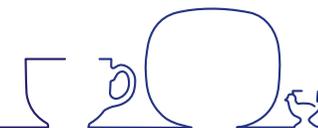
Nous participons à la mise en place de circuits de collecte de verrerie et de vaisselle issus des arts de la table et industrialisons l'incorporation de verre recyclé dans les productions de notre usine française.



Réduire notre empreinte environnementale en agissant sur nos consommations d'énergie, d'eau et en décarbonant nos procédés de production.

Notre pôle Recherche et Développement se concentre au quotidien sur la mise au point de nouvelles technologies permettant de préserver l'eau et l'air et de réduire notre impact direct sur le changement climatique. Parmi celles-ci, le développement de nouvelles technologies de fusion, la mise en place de réseaux d'eau en circuits fermés et contrôlés, la modernisation d'installations d'échange thermique ayant une meilleure performance énergétique ou encore le traitement des fumées sortant des installations.

D'ici 2030, nous allons réduire de plus d'un tiers nos émissions de CO₂ sur le site d'Arc France, de près de 40% notre consommation d'énergie fossile et de 80% nos prélèvements d'eau. Dans une démarche d'amélioration continue et de pérennisation de nos pratiques, Arc France s'est engagé fin 2021 dans un projet de certification de son système de management de l'énergie selon la norme ISO 50001 en intégrant ses exigences dans son système de management intégré.



Construire un environnement de travail sûr et inclusif à tous les niveaux.

En tant que groupe industriel, la santé et la sécurité des collaborateurs sont pour nous des priorités. Des plans pluriannuels sont mis en œuvre au sein de chaque filiale afin de rendre le travail et les installations plus sûrs et de développer une culture sécurité alignée sur nos ambitions. Ces plans sont basés sur la prévention des risques et sur les équipes en amenant chacun à être acteur de sa sécurité et de celles de ses collègues.

Persuadés que la diversité est une source de valeur pour tous, nous encourageons tous les collaborateurs à participer et à apporter leurs contributions, en sachant qu'ils seront respectés, entendus et reconnus.

Riche du talent de ses équipes, le groupe Arc investit dans la formation des collaborateurs tout au long de leur carrière tout en transmettant ses savoirs faire par l'alternance.

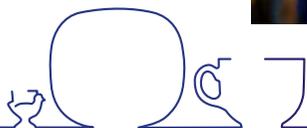


Participer au développement des écosystèmes

Notre histoire de bientôt 200 ans traduit un ancrage territorial fort. De par notre présence significative en tant qu'employeur et du fait de l'étendue de nos installations, nous participons au dynamisme des territoires sur lesquels nous opérons.

Nous nous engageons de plus à travailler avec des sous-traitants locaux afin de préserver le tissu économique des territoires et à privilégier les achats à proximité.

Nous nous investissons auprès des communautés locales en développant des partenariats partout où nous sommes implantés et en développant un dialogue constructif avec nos parties prenantes locales.



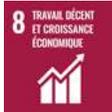
Notre contribution aux ODD

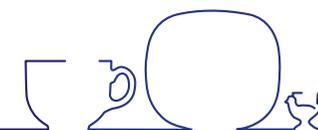
Les 17 Objectifs de développement durable (ODD ou Agenda 2030) adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en oeuvre de partenariats multi-acteurs.

Dans un contexte sanitaire mondial incertain et alors qu'il ne reste plus que huit ans pour atteindre les ODD, il est nécessaire de clarifier nos impacts et nos ambitions afin de revenir au cœur de l'aventure de la durabilité, tout en accélérant et en intensifiant les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux.



Table de correspondance Objectifs de Développement Durable

	Nous améliorons l'efficacité de l'utilisation des ressources du point de vue de la consommation et de la production.	20, 23, 25, 27-28
	Nous modernisons nos infrastructures et adaptons notre industrie afin de la rendre durable.	24-28
	Nous améliorons notre efficacité énergétique.	24-25
	Nous travaillons à la mise en place d'une gestion durable de notre consommation et de notre production, en mettant l'accent sur le fonctionnement de notre chaîne d'approvisionnement, en l'implication de nos fournisseurs, clients et collaborateurs.	20-23, 28, 30-33
	Nous veillons à la préservation des ressources en eau, minimisons l'utilisation des produits chimiques, récupérons, investissons dans le traitement et la réutilisation des eaux usées.	27
	Nous formons nos employés et transmettons nos savoirs faire.	35-36, 40,41
	Nous encourageons les partenariats.	33, 43, 44



Économie Circulaire

Notre feuille de route

7. Lancer un nouveau matériau en verre fabriqué à partir de déchets de verre post-consommation.

6. Accéder aux systèmes de collecte de verre usagé existants, ou développer des partenariats avec d'autres parties prenantes pour lancer un nouveau système.

5. Développer des solutions d'économie circulaire avec nos clients et utilisateurs finaux.



1. Initier l'éco-conception dans notre réflexion sur le design, et faire en sorte que 100% des nouveaux produits soient éco-conçus d'ici 2025.

2. Être un leader mondial qui s'approvisionne localement, de manière éthique et environnementale.

3. Définir et atteindre des objectifs en matière d'émissions de CO₂, de consommation d'énergie et d'eau, de réduction des déchets...

4. Développer des emballages plus responsables et réduire l'impact de notre supply chain



Depuis 2020, Arc France a adopté une approche à 360 degrés et a réuni des experts de toutes les étapes de la vie du produit, de sa conception à sa fin de vie, pour définir ensemble le programme Responsible. Né de cette approche transversale, ce programme comprend aujourd'hui près de 50 projets. Chacun vise à diminuer les impacts négatifs sur la Terre et ses ressources limitées, et à maximiser les impacts positifs de nos produits et services.

Ce programme accompagne la transition du Groupe en intégrant les aspects environnementaux à chaque étape (conception du produit, approvisionnement en matières premières, fabrication, logistique, utilisation et fin de vie) et en innovant pour imaginer les solutions de demain.

Chaque projet est mené par une équipe dédiée avec des objectifs et des moyens alloués. Le programme global est revu périodiquement par le Comité de Direction Arc France.

L'ambition du Groupe est de s'appuyer sur l'expérience française pour étendre le programme Responsible à tout le groupe à compter de 2022 et en fonction des spécificités de chaque entité.

L'ambition de la démarche initiée a été saluée par l'entrée de l'entreprise dans la Fondation Ellen MacArthur fin 2021. Nous portons l'espoir que des idées et des partenariats encore plus innovants puissent voir le jour au cours des 3 prochaines années.



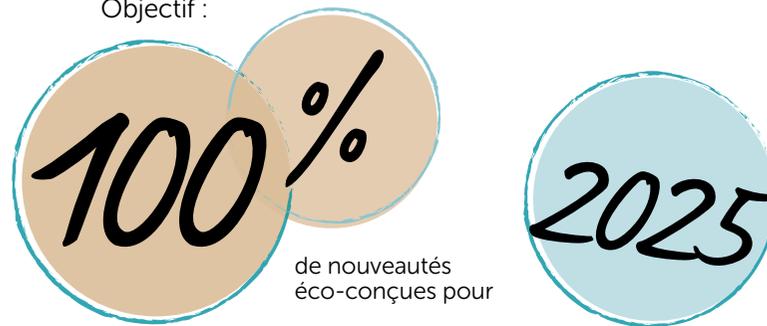
Faire de l'éco-conception notre standard de développement

Après la mobilité et le logement, la consommation de biens et services privés représente environ 19,4% de l'empreinte carbone moyenne d'un français (source : Carbone 4 - 2019). Tout produit est source d'impact. Plus de 80% des impacts environnementaux d'un produit sont déterminés lors de sa phase de conception. L'éco-conception est une démarche préventive qui vise à intégrer l'environnement dans la conception et le développement des produits (biens et services). Cette démarche est cadrée par des normes ISO. L'éco-conception considère l'ensemble de la chaîne de valeur concernée, le cycle de vie des produits et tous les éléments nécessaires au produit.

Deux leviers permettent l'éco-conception des produits : la réduction des impacts environnementaux à fonctions équivalentes et l'augmentation des services rendus pour un même impact environnemental.

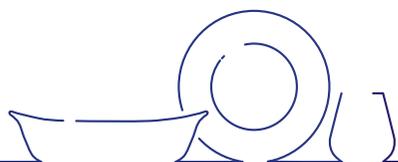
En 2021, nous avons lancé un projet pilote dans le but de développer la culture de l'éco-conception et du design thinking dans tout nouveau développement. Ce projet, encore en cours, a mobilisé les équipes design, marketing, commerce, opérations industrielles ou encore RSE. Les premiers produits éco-conçus seront produits fin 2023. Les nouveaux produits développés pour les marques du Groupe suivront, dès 2025, les principes d'éco-conception issus de ce premier projet.

Objectif :



La mise en œuvre de cette démarche s'appuie sur l'évaluation multicritères des impacts environnementaux de l'Analyse de Cycle de Vie. Cette méthode scientifiquement reconnue et cadrée par des normes ISO a fait l'objet d'une première évaluation en 2020. Celle-ci concerne 9 produits non décorés. L'étude a été revue et commentée par un panel d'experts afin d'en solidifier les hypothèses.

Désormais, nous internalisons l'expertise ACV à l'échelle du Groupe afin d'identifier et quantifier les axes d'amélioration sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.



Réduire l'impact environnemental de notre supply chain

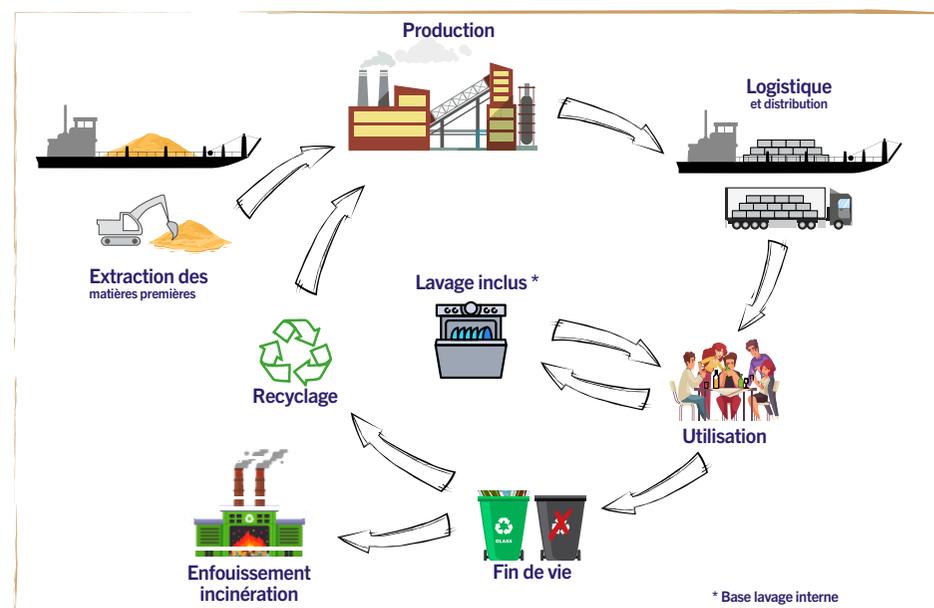
L'approvisionnement en matières premières et accessoires nécessaires à la production de nos articles ainsi que les flux logistiques générés par notre activité ont des impacts environnementaux, à la fois sur le climat, mais aussi sur la biodiversité. L'ensemble des flux logistiques amont et aval représente pour Arc France environ 43.000T de CO₂ annuelles. Nous agissons pour les réduire en privilégiant des sources durables, des distances parcourues par ces matières plus courtes ainsi que l'utilisation de modes de transports alternatifs à la route. De plus, tous nos fournisseurs sont signataires de la charte « développement durable » qui contient des engagements environnementaux, éthiques et sociaux.

Nos principaux fournisseurs sont évalués annuellement.

Les Analyses de Cycle de Vie permettent d'identifier les axes prioritaires d'optimisation selon l'impact des différentes matières premières entrant dans la composition du verre. Des matières de substitution sont identifiées et qualifiées par les équipes R&D et Achats. Afin d'obtenir des verres transparents de qualité, nous sélectionnons un sable issu de carrières. Contrairement au sable de construction, ce sable ne provient pas du dragage de rivières ou de plages et ne fait pas l'objet de discussions environnementales depuis le rapport publié en 2018 par l'OCDE.

Nos couvercles et accessoires proviennent de fournisseurs choisis par les équipes Achats et sourcing Arc dans le respect des normes européennes. Dans le cadre de notre politique achats, en France, nous qualifions des fournisseurs au plus proche de notre site de production. Ainsi, plusieurs de nos couvercles plastiques sont issus de productions françaises tandis que nos couvercles en bois et en liège proviennent d'Espagne et du Portugal.

Les équipes Achats d'Arc France travaillent étroitement avec des fournisseurs français afin d'aller encore plus loin dans la proximité de nos approvisionnements, ceci favorisant les échanges et diminuant l'impact carbone du transport des accessoires.



**STOP
AU JETABLE
PASSEZ AU
DURABLE**

98%

98%
des fournisseurs
de matières premières
d'Arc France sont européens.



De la même manière, pour limiter l'impact de l'approvisionnement des matières premières jusque sur nos sites de production, nous veillons à prioriser les sources locales.

En France, par exemple, 98% de nos fournisseurs de matières premières sont européens et plus de 70% parcourent moins de 500 kilomètres pour nous être livrées.

Notre volonté de privilégier la proximité dans nos choix se traduit, pour les produits fabriqués en France, par l'obtention de la certification Origine France Garantie pour les marques du Groupe. Cette certification assure aux consommateurs la provenance d'un produit en donnant une indication de provenance claire et objective. Pour être certifié, la moitié au moins de la valeur du produit doit provenir d'un travail réalisé en France (conception, provenance des matières premières et production). La démarche est transparente et est évaluée par un organisme certificateur.

Au-delà de cette proximité, nous privilégions des modes de transport alternatifs à la route. Ainsi plus de 70% des volumes de matières premières sont transportés par voie fluviale en France. En partenariat avec les Voies Navigables de France (VNF), certaines de nos matières premières sont notamment acheminées par péniche. En sachant qu'un chargement sur une péniche équivaut à 200 camions. Ces efforts ont permis de réduire de plus de 37% les émissions de CO₂ liées au transport de nos matières premières par rapport à un transport routier.



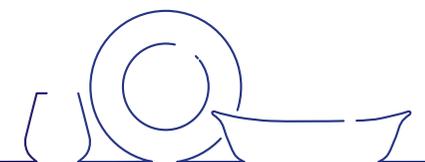
En France, la plus grande partie des impacts carbone de notre logistique est liée au transport vers nos clients, majoritairement routier. Depuis de nombreuses années les équipes chargées du transport mettent en œuvre des solutions de transport ferroviaire sur les lignes existantes. Ainsi plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre liées au transport de marchandise vers les clients ont pu être réduites du fait de ce report modal et certaines destinations comme l'Italie sont majoritairement livrées par rail.

De la même façon, plus de 85% des matières premières nécessaires à la production de notre site des Etats-Unis sont acheminées par voie ferroviaire. Ce report modal permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des matières.

Une part importante de nos émissions de CO₂ provient de l'utilisation de matières premières carbonatées. Le département R&D explore depuis de nombreuses années les alternatives à ces matières premières et évalue leur impact sur la fusion du verre. Ces alternatives ont en outre un impact bénéfique sur la productivité.



L'une des principales alternatives étudiées est le remplacement de matières carbonatées par des matières décarbonatées. Cette alternative permet une diminution moyenne de 12% des émissions de CO₂ par tonne de verre produit. Ce chiffre est estimé à environ 3% si l'on considère l'impact externe en amont du site pour la production de chaux vive. Cette technologie nécessite des adaptations mineures de la logistique et des fours du site. Elle est en cours d'industrialisation.

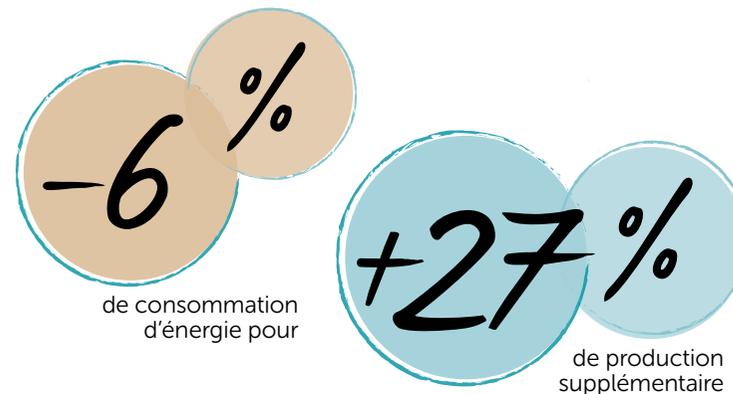


ÉNERGIE

Innovier dans nos process de production pour le climat et l'environnement

La production verrière est une industrie énergivore. L'amélioration de l'efficacité énergétique de l'entreprise a toujours été un levier d'amélioration pour Arc. Ce levier a le double avantage de limiter l'impact sur le climat mais également d'améliorer la rentabilité du Groupe puisque l'énergie représente environ 30% du prix du produit.

Notre entité chinoise a démarré l'exploitation de panneaux solaires produisant 8% de ses besoins en électricité avec une ambition d'atteindre 20% à fin 2022. Cette usine est d'ailleurs certifiée ISO 50001 pour son système de management de l'énergie.

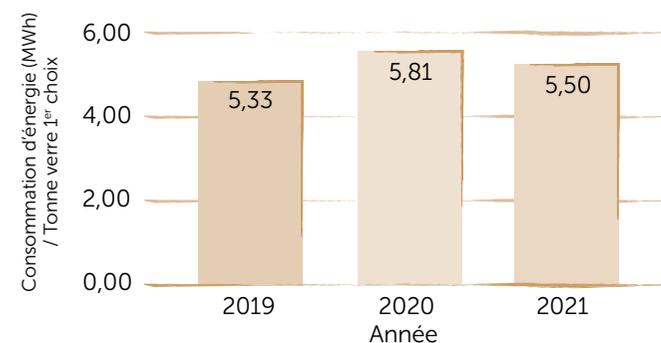


Depuis 2016, une équipe est dédiée sur le site d'Arc France à l'amélioration de la performance énergétique et environnementale. L'une des premières étapes fut la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie (2016).

Dans une démarche d'amélioration continue et de pérennisation de nos pratiques, nous nous sommes engagés en France fin 2021 dans un projet de certification ISO 50001 en intégrant ces exigences dans son système de management intégré.

Ces efforts ont permis de réduire de 6% la consommation énergétique dans le Groupe depuis 2010 alors que la production a augmenté de 27% sur la même période.

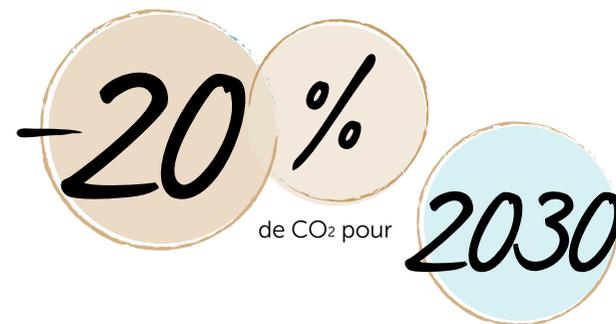
Consommation d'énergie (MWh) / Tonne verre 1^{er} choix par an



La fusion du verre fluorosilicate sollicite une énergie électrique. Celle du verre sodocalcique une énergie fossile, le gaz. Les efforts sur les consommations énergétiques ont donc un effet direct sur les émissions de CO₂. Le site d'Arc France est catégorisé en tant que site soumis aux quotas carbone sur les émissions liées à la consommation de gaz naturel.

Chaque tonne de verre premier choix produite par Arc émet actuellement en moyenne l'équivalent de 0,96 tonne de CO₂ contre 1,27 en 2010, soit environ 135.000T de CO₂ évitées chaque année. Les émissions par tonne de verre produite ont diminué de 24,4% entre 2010 et 2021.

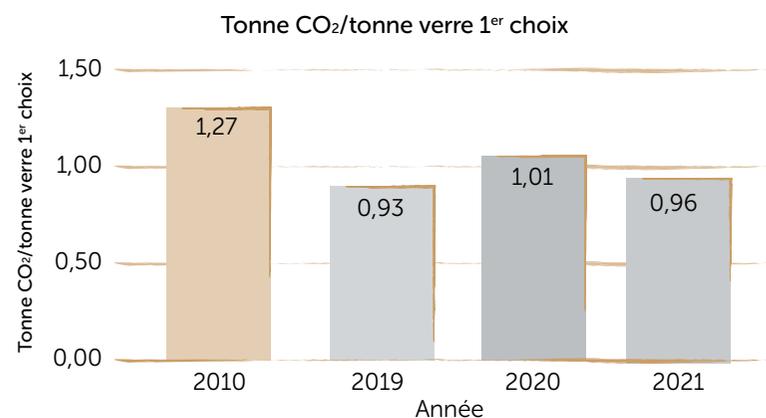
Notre objectif en matière de changement climatique sur le périmètre du Groupe est de réduire de 20% nos émissions directes de CO₂ d'ici 2030. C'est un objectif ambitieux qui devient réalisable grâce aux travaux conduits par les chercheurs et de scientifiques du Groupe.



Nous développons actuellement une innovation technologique de pointe qui permettra de convertir progressivement nos fours sodocalciques du gaz naturel à l'électricité en France dans les 8 prochaines années. Des tests grandeur nature menés en 2020 ont permis de démontrer la faisabilité du projet.

De nouveaux essais sont prévus avant un déploiement. L'impact attendu est une réduction de 40 à 60 % des émissions totales de la production de verre.

Une technologie similaire pourrait être mise en œuvre dans les autres régions, avec un impact moindre sur le changement climatique, du fait d'un mix énergétique plus intensif en carbone.



Innover dans nos process de production pour le climat et l'environnement

L'un des impacts majeurs de l'industrie verrière sur l'environnement provient des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), de poussières, d'oxydes d'azote (NOx) et de soufre (SOx). En 2019, un investissement de 1,6 million d'euros a été réalisé pour réduire ces émissions dans notre entité chinoise : un filtre à particule d'oxyde d'azote a été installé sur l'un de nos fours. Grâce à ce dispositif, les émissions ont été réduites à moins de 400 mg/m³ de rejet de fumées et les poussières à moins de 15 mg/m³.

Notre site français a également installé ce même type de dispositif il y a plusieurs années, pour un coût de 3,7 millions d'euros. Les rejets des cheminées sont surveillés conformément aux normes et méthodes légales locales.

Les entités des Emirats Arabes Unis, Etats-Unis d'Amérique et de Chine ont de plus déployé un système de contrôle des émissions en continu afin d'alerter rapidement en cas de dérive. Notre usine française finalise le déploiement de ces technologies sur l'ensemble de ces fours sodocalciques.



EAU

L'eau est essentielle à nos procédés, de même qu'aux autres utilisateurs locaux où nous opérons. Notre approche de gestion de la ressource en eau est spécifique à chaque site et à son contexte local

Les procédés de fabrication du verre impliquent la fusion des matières premières à des températures supérieures à 1.000°C. L'eau est indispensable pour le refroidissement.

Depuis de très nombreuses années le Groupe a mis en place un ensemble de réseaux d'eau en circuits fermés contribuant au non-prélèvement d'eau dans le milieu naturel. En effet, sur le site d'Arc France par exemple, plus de 90% des eaux circulent en circuit fermé. L'objectif est d'augmenter encore cette part d'eau en circuit fermé ou semi-fermé. Les équipements présents sur les sites de production (décanteurs, station physico-chimique, évaporateur) permettent de garantir une qualité des rejets d'eau conforme aux réglementations locales.

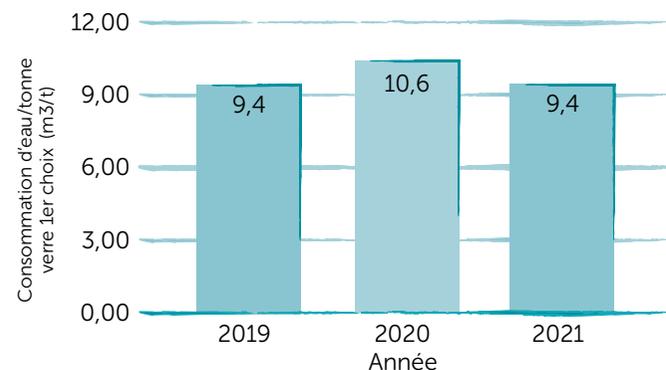
Notre site de production aux Emirats Arabes Unis est un site modèle en termes de gestion de l'eau. En effet, il dispose de deux stations de traitement des eaux, ce qui lui permet de ne pas rejeter d'eau usée. La première est une station de retraitement de l'eau domestique du site, qui assure la qualité de l'eau d'irrigation. La seconde est une station de traitement des eaux usées industrielles. Ces deux installations permettent de récupérer, de traiter et de réutiliser les eaux usées de plusieurs façons, des processus de fabrication à l'arrosage des légumes du potager du site !

94%

des eaux du site d'Arc France circulent en circuit fermé



Consommation d'eau/tonne verre 1^{er} choix (m³/t)



Le verre est l'un des seuls matériaux recyclables presque sans perte. Il peut ainsi être refondu de nombreuses fois sans que ses qualités soient altérées. Le recyclage de nos déchets est une réelle préoccupation pour le Groupe et la réutilisation interne de notre verre est déjà une pratique bien ancrée au sein de nos entités.

Aujourd'hui 92% du calcin produit en interne est refondu dans les fours de l'entreprise, ce qui signifie que chaque article fabriqué contient en moyenne 34% de verre recyclé.

La réutilisation du calcin interne permet également de réduire les émissions de CO₂ en diminuant la consommation d'énergie. Il y a plus de 30 ans, le calcin excédentaire issu de nos productions était mis en décharge. A présent, le calcin interne impropre à la production de verre transparent est réutilisé dans un type de verre particulier, le verre noir. Uniquement produit en France, il contient jusqu'à 75% de calcin recyclé en interne, dont 25% issu de la production de verre noir et 75% de calcin coloré ou décoré venant d'autres productions.

Le calcin qui n'est pas utilisé en interne est valorisé. Chez Arc France, par exemple, il entre dans les industries de la fibre de verre, des abrasifs et de l'emballage.

Au total, près de 100% du calcin du site est valorisé. En 2021, notre site français a ainsi valorisé près de 123 000 tonnes de calcin produit en interne, dont 13 100 tonnes ont été réutilisées dans la fabrication du verre noir.

Nous souhaitons à présent aller plus loin en intégrant dans nos productions du calcin externe. En 2020, un test de production industrielle de 6 semaines a été réalisé avec succès par notre équipe R&D afin de valider notre capacité à introduire une part significative de calcin issu de la collecte des ménages dans la composition de notre verre sodocalcique sans altérer la qualité des produits obtenus. Afin d'atteindre l'objectif d'intégrer 20% de calcin externe d'ici 2025, un investissement de plus de 3 millions d'euros sera réalisé dans les prochaines années pour adapter la zone de réception et de stockage des matières premières, et renforcer les contrôles qualité sur les lignes de production.



Utiliser des emballages plus responsables

Sur notre site d'Arques, nous fabriquons des articles en verre mais également une grande partie des emballages en carton qui servent à emballer nos productions de verres et de vaisselle.

Ces emballages sont majoritairement produits en carton ondulé, un matériau qui peut être recyclé jusqu'à sept fois, pour produire du nouveau papier, des emballages ou même des produits d'isolation pour les bâtiments. Ainsi, les cycles d'émission de carbone ainsi que la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières peuvent être évités.

L'ensemble de la production d'emballage d'Arc France est labellisée FSC®. Ce label environnemental certifie que la matière première de nos emballages provient de forêts gérées de manière responsable et durable. De plus, nous travaillons exclusivement avec des fournisseurs d'emballage disposant eux aussi du label FSC®. Ainsi nous garantissons à nos clients une production durable, responsable et éthique de nos emballages.

En ce qui concerne l'impression présente sur nos emballages, nous priorisons des technologies qui utilisent moins de ressources (encres, papier).

Outre le carton, moins de 5 % des emballages destinés aux consommateurs contiennent du plastique. Il s'agit principalement du polyéthylène, un plastique recyclable industriellement et réutilisable. Les palettes sont protégées par un film plastique également en polyéthylène.



Promouvoir le réemploi

Selon le code de l'environnement français, le réemploi désigne "toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus". Dans l'indispensable réduction des déchets, notamment liés aux contenants à usage unique, le réemploi est une solution vertueuse qui fait son chemin.

Le marché de la restauration à emporter, qui va de pair avec la livraison à domicile, est en pleine expansion. L'évolution des modes de vie, avec l'essor du télétravail notamment, accentue cette augmentation. En considérant trois à quatre emballages jetables pour un repas livré, le volume de déchets généré est conséquent.

La loi française du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (loi AGEC) fixe un cap de réduction de ces déchets en France. Dès 2019, le cadre législatif européen, avec la directive "single Use Plastic" (SUP), valorise une approche circulaire et fait disparaître de nombreux objets en plastique à usage unique de notre quotidien.

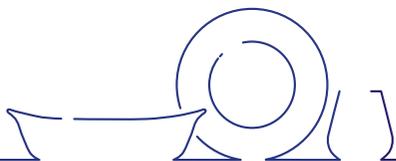
Lancée en février 2021 sous l'égide du ministère de la transition écologique français, Arc signe en tant que fournisseur d'emballage et au côté de nombreux acteurs de la restauration livrée **la charte d'engagement pour la réduction de l'impact environnemental des emballages et le développement du réemploi dans le secteur de la restauration livrée**. Celle-ci vise à accélérer cette dynamique de lutte contre l'usage unique en anticipant la législation en prenant des engagements ambitieux (découvrir la charte [ici](#)).



Crédits : Damien VALENTE - MTEF

Afin d'optimiser le bilan économique et environnemental des contenants réemployés, que ce soit en restauration où dans la grande distribution, la standardisation des emballages est une approche permettant de mutualiser plusieurs étapes, de faciliter le maillage territorial ou encore de simplifier le geste de collecte pour le consommateur.

A l'initiative de CITEO, entreprise française en charge d'organiser, piloter et développer le recyclage des emballages, avec plus de 100 parties prenantes, metteurs sur le marché, fédérations professionnelles, fournisseurs d'emballages ou opérateurs de réemploi, Arc participe depuis 2021 à la définition des nouveaux standards du réemploi.



La promotion du réemploi, ou de la réutilisation, est donc un axe important de notre programme Responsable. Il s'inscrit dans les engagements du Groupe Arc vis-à-vis de l'agenda 2030 de l'ONU. Les contenants en verre, matériau d'emballage historique, présentent une solution durable et reconnue.

Ces dispositifs sont encore au stade expérimental. Leur nombre et l'appétence des enseignes devant ces nouveaux modèles est toutefois indéniable.

Des premiers projets de partenariat ont été développés. Nous mettons en avant deux initiatives, parmi tant d'autres, dans lesquelles nous sommes partie prenante.

Le Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) est un organisme de bourses universitaires, d'hébergement, d'accueil des étudiants étrangers, d'activités culturelles, de restauration, d'accompagnement dans les démarches administratives...

Des services de restauration sont proposés matin, midi et soir. Avec 450 cafétérias, 250 restaurants, et environ 700 sites en France, le CNOUS fournit environ 69 millions de repas par an.

Le CNOUS a décidé d'expérimenter des contenants durables pour remplacer ses emballages à usage unique.

En tant que partenaire de ce projet, le groupe Arc a fourni en septembre 2021, 23 000 contenants en verre à 8 campus en France.

Les modèles de réemploi sont mis en place de façon autonome par chaque campus.



Crous Resto U* **DISPONIBLES DANS TOUS VOS RESTOS U* !**
DÈS LE LUNDI 08 FÉVRIER 2021

Pour une planète plus belle et durable

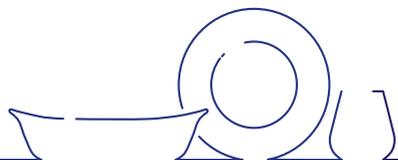
1. Je demande un contenant en verre réutilisable à la place d'un contenant en plastique jetable
2. Je ne paye qu'une fois mon contenant 5,76 € TTC*
3. Je ramène mon contenant lors de mon prochain passage, vide - propre ou sale.
4. Le Resto' U me donne en échange un contenant propre et rempli.
5. Je paye mon repas en caisse.
6. **Bon appétit !**

* REPAS NON INCLUS



FranPrix est une enseigne française de supermarchés. En 2007, cette enseigne a lancé des bars à salades en libre-service pour répondre à la demande croissante de repas à emporter. Le partenariat a été construit dans le but de réduire l'utilisation de récipients à usage unique.

Cette fois-ci, le système fait intervenir un acteur du réemploi, "La Consigne Greengo", chargé de la collecte, du lavage et du reconditionnement.



Nous constatons que la mise en place du réemploi peut être complexe, les intervenants et les schémas étant nombreux. Forts des échanges d'Arc France avec les acteurs du réemploi, la marque Arcoroc met à disposition des restaurateurs et acteurs de la vente à emporter un "guide du réemploi".

Véritable répertoire d'intervenants, experts dans leurs domaines, il vise à faciliter la mise en place de ce nouveau circuit des contenants réutilisables : conseils, traçabilité, collecte, lavage.

Cette démarche, initiée en France, sera progressivement étendue à l'Allemagne, au Canada puis partout dans le monde.



Offrir un environnement de travail sûr et inclusif

De la petite entreprise française locale et familiale au Groupe international, Arc s'est toujours engagé à être socialement responsable. Assurer la santé et la sécurité de nos équipes, le développement de leurs compétences tout au long de leur carrière, être fier de la diversité des Femmes et des Hommes qui composent le Groupe tout en étant un acteur local actif sont autant d'engagements que nous respectons et promouvons.

SÉCURITÉ

La sécurité de nos collaborateurs avant tout

Notre industrie génère des risques que nous devons maîtriser. Nous souhaitons garantir la sécurité et la santé de chacun de nos collaborateurs, visiteurs, intervenants en cohérence avec la réglementation. Pour cela nous mettons en place une organisation et des procédures dotées de moyens financiers, humains, techniques et basées sur les principes de l'amélioration continue. Nous souhaitons impliquer l'ensemble des équipes, partenaires sociaux, prestataires dans cette démarche de prévention. Nous veillons à ce que chacun intègre la sécurité dans ses décisions et adopte un comportement exemplaire et responsable au quotidien.

Afin d'ancrer cette culture de la sécurité, l'ensemble de la ligne managériale du Groupe a été sensibilisé et responsabilisé. Un accompagnement interne a été mis en place, s'appuyant sur les concepts basiques de la sécurité. Ainsi ont été définies les Règles d'or. Celles-ci décrivent les règles de base devant être connues et appliquées par chaque employé, visent à renforcer la prévention en incitant chacun à intervenir dès qu'un écart est constaté et à arrêter le travail si le risque n'est pas maîtrisé. Elles sont issues de situations rencontrées dans nos unités.

"Chacun d'entre nous a le devoir de connaître les Règles d'or, de les appliquer, mais aussi de les faire appliquer par tous"

Nicholas Hodler



Ces Règles d'or précisent les comportements à adopter dans douze situations :

- Les fondamentaux et les situations à risques
- Les équipements de protection individuelle
- La manutention manuelle
- La manutention mécanique et les opérations de levage
- La circulation
- Le travail en hauteur
- Les espaces confinés
- La consignation et la déconsignation des équipements
- Les substances dangereuses
- Les opérations simultanées et la co-activité
- Les permis de travail
- Les situations d'urgence

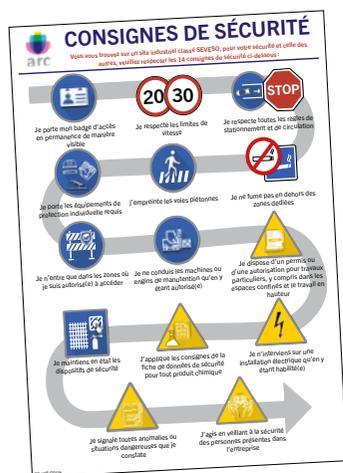


Ces Règles d'or sont doublement opposables : elles s'imposent à tous les membres de l'entreprise, aux prestataires et entreprises extérieures, mais ceux-ci doivent également pouvoir les invoquer pour justifier le refus d'intervenir lors d'une situation dangereuse.

Enfin, ces règles sont explicitement indiquées dans les documents internes de l'entreprise. Elles ont vocation à être enseignées dans les processus de formation de tous les acteurs concernés, y compris les salariés des entreprises extérieures.

Nous souhaitons développer une perception commune du risque et contribuer ainsi à développer la responsabilisation individuelle et collective. L'engagement des collaborateurs est essentiel, c'est pourquoi les actions de sensibilisation et de formation mises en œuvre prennent en compte différents aspects comportementaux, managériaux et techniques.

Les directeurs généraux de chaque entité ont été formés en novembre 2019.



En 2020 et 2021, tous les managers du Groupe se sont appropriés ce référentiel en suivant cette même formation, en ligne ou en salle. Ils ont renouvelé leur engagement envers leurs équipes en signant la charte sécurité.

En cas d'écart, et plus particulièrement de non-respect volontaire, des sanctions appropriées sont prévues.

A ces règles viennent s'ajouter des consignes spécifiques affichées au sein de nos différentes entités.

L'apparition récente sur les sites de mode de déplacement alternatifs, tels que les trottinettes par exemple, nous ont conduits à préciser également les comportements à avoir pour un partage sûr des zones de circulation, notamment en obligeant le port d'équipements réfléchissants, d'éclairages adaptés, l'interdiction de circuler sur les trottoirs ou encore sur les passages piétons.

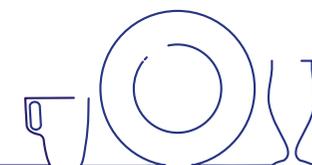
Une formation générale sur la sécurité, disponible en français, anglais, chinois et russe, est dispensée à tous les nouveaux collaborateurs Arc. Elle leur permet d'appréhender la culture et les exigences en matière de sécurité.

En complément, tous les collaborateurs ont accès à des formations locales plus complètes.

3 619
salariés
d'Arc France

ont suivi
la formation
à la sécurité
en 2020 et 2021

23 270 H
de formation
à la sécurité



100%
des managers
du Groupe ont suivi
la formation sécurité



Nos engagements vis-à-vis de la sécurité s'accompagnent de routines à tous les niveaux managériaux. Celles-ci permettent de renforcer l'engagement des managers et des équipes, l'identification des risques, de déployer une démarche de progrès et un dialogue constant autour de la sécurité.

Un "point sécurité" au début de chaque réunion est institué chez Arc France, ainsi que des "1/4 sécurité", aussi appelés "Safety talks" dans les autres sites du Groupe, avec les équipes opérationnelles.

Tous les managers sont invités de plus à réaliser de façon régulière des "Gemba Walks" spécifiques sur la sécurité. Le "Gemba Walk" est une démarche visant à aller voir dans les ateliers pour identifier les bonnes pratiques et les risques de sécurité, à échanger avec les opérateurs pour trouver les causes racines des dysfonctionnements et proposer des solutions à mettre en place.



Programme de sécurité "Safety talks"

Les "Safety talks" sont des réunions de sécurité informelles organisées sur le lieu de travail avant la prise de poste de l'équipe.

Elles contribuent à animer les discussions autour des éléments essentiels de la sécurité, à mettre l'accent sur les situations à risque et à informer les employés des changements survenus sur le chantier et dans les conditions de travail depuis leur dernière affectation. Elles sont également l'occasion de parler des accidents ou des blessures qui ont eu lieu et de la manière dont ils auraient pu être évités.



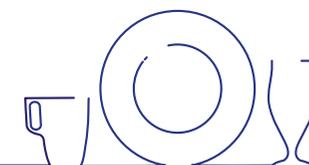
Programme de sécurité à Arc Middle East

Le site de Ras al Khaimah au Moyen-Orient a diminué entre 2019 et 2021 le taux de fréquence des accidents avec arrêt de plus de 40%. Des Safety Stars sont remises chaque mois aux équipes les plus engagées par la direction du site ou la direction du Groupe. Cette reconnaissance ne s'appuie pas uniquement sur les résultats de l'équipe mais également sur son implication dans la prévention des risques sécurité.



40%

Sur le site des Emirats :
diminution de 40%
des accidents avec arrêt
entre 2019 et 2021



Des mesures exceptionnelles pour lutter contre la COVID-19

Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, différentes mesures de prévention ont été mises en place selon les contextes locaux. Des protocoles ont régulièrement été communiqués afin de préciser les mesures relatives aux gestes barrières appropriés quant au travail sur le site de l'entreprise, au télétravail, au covoiturage ou à l'utilisation des salles de pause et de restauration.

arc France

COVID-19
Allègement du port du masque dès le 3 juin 2021

SE VACCINER
accin
SE PROTÉGER

AU POSTE DE TRAVAIL ET À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS	A L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS	EN RÉUNION
Je retire uniquement mon masque si les deux mètres de distanciation sont respectés. Je conserve un masque sur moi dans l'optique où je suis amené à rencontrer des personnes.	Je conserve mon masque pour circuler dans les bâtiments de l'entreprise.	Je conserve mon masque.

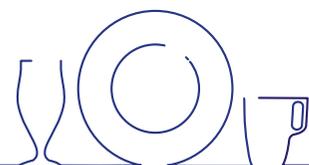
Travailler à distance

Formation

Manager à distance

Parcours

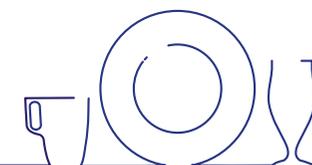
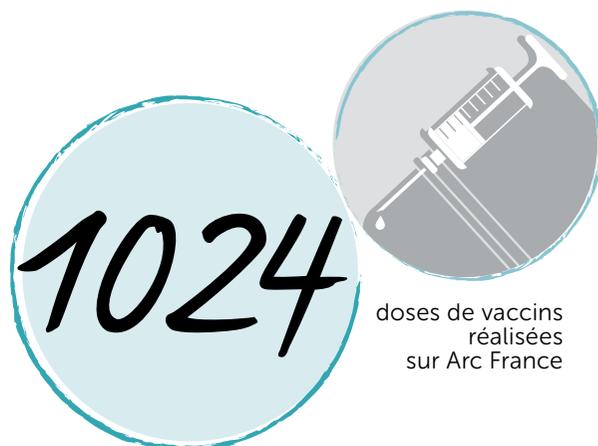
Le recours au télétravail massif pour les équipes dont l'activité le permettait a nécessité un accompagnement. Des modules de formations spécifiques à destination des managers et des équipes ont été développés sur la plateforme digitale interne.



Sur chacun de nos sites, des masques ont été fournis aux collaborateurs. Sur le site d’Arc France, des masques réutilisables et fabriqués en France ont été remis.

Le Service Prévention et Santé au Travail d’Arc France a reçu de l’Agence Régionale de Santé dès le mois de juin 2021 des doses de vaccins permettant de le proposer sur les heures de travail. Ainsi 1024 doses de vaccins ont été réalisées entre fin mars et fin décembre 2021 à la fois pour le personnel interne d’Arc France, et également pour les intérimaires ainsi que le personnel de nos prestataires. Des tests antigéniques étaient également proposés par le Service Prévention et Santé au Travail.

Le site des Emirats Arabes Unis a, quant à lui, coordonné des campagnes de vaccination avec les autorités légales locales pour les deux doses de vaccin ainsi qu’une dose de rappel.



DÉVELOPPER

Développer les compétences et transmettre notre savoir-faire
Accompagner le développement de nos équipes

Porté par le talent de nos équipes et la diversité de nos salariés, nous veillons à développer les compétences techniques et managériales nécessaires à un groupe de notre envergure.

Arc University est une plateforme qui propose 72 formations Arc en ligne à nos salariés, développées en collaboration avec des experts internes ou avec le soutien de notre partenaire. Cette plateforme propose aussi de multiples formations de notre partenaire.

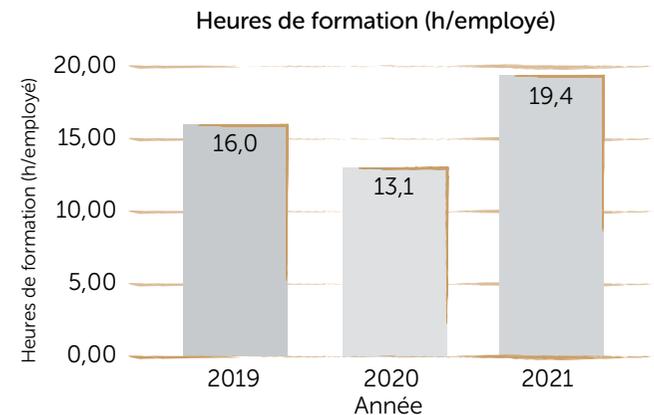
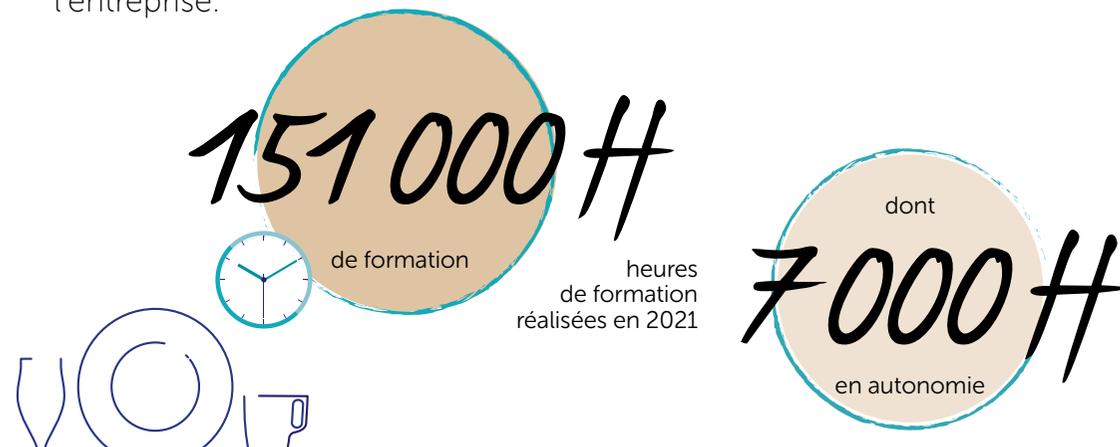
Les cours visent à :

- Développer une culture d’entreprise et des pratiques relatives aux valeurs et priorités stratégiques du Groupe, uniformisées dans toutes les entités.
- Permettre à tout nouveau salarié de se familiariser facilement avec l’entreprise, son histoire et ses activités.
- Favoriser le développement personnel de tous les employés et accroître les compétences générales et spécifiques à l’entreprise.

Les apprenants sont autonomes dans leur parcours de formation et peuvent utiliser la plateforme pour choisir différents modules de formation selon leurs besoins.

La plateforme étant évolutive, les apprenants peuvent accéder à de nouvelles formations et à des versions actualisées tout au long de leur carrière chez Arc. Il est par ailleurs possible de combiner l’apprentissage en ligne et en classe, de compléter des exercices à corriger par des instructeurs internes et d’adapter les cours aux capacités individuelles.

En 2021, la plateforme comptait 2215 apprenants avec des modules disponibles dans les trois langues principales du Groupe : chinois, anglais et français



Transmettre nos savoir-faire

De nombreux salariés ont effectué l'ensemble de leur carrière au sein d'Arc France. L'entreprise doit anticiper l'évolution démographique de ses salariés (âge moyen 49 ans) puisqu'en 2025 c'est près d'un quart de l'effectif qui sera parti en retraite. Nous sommes face à une situation naturelle et l'alternance fait partie des leviers qui nous aident chaque jour à assurer le transfert des compétences vers les jeunes générations.

Nous sommes conscients que la jeunesse constitue notre avenir et la pérennité de l'entreprise. Investir dans l'alternance est l'occasion de créer un vivier de jeunes talents qui seront ensuite plus facilement intégrés dans l'entreprise puisque déjà formés par elle.

Le savoir-faire verrier par exemple, qui fait notre force et notre fierté, ne peut s'acquérir uniquement par la théorie. La pratique, le dialogue entre le tuteur, le maître d'apprentissage et l'apprenti sont indispensables. La transmission intergénérationnelle est une formidable opportunité de favoriser le dialogue entre les générations, clé d'une cohésion intergénérationnelle.

Chaque année, nous proposons au moins 150 contrats d'apprentissage et de professionnalisation (aussi appelés contrats d'alternance) en production mais aussi dans les fonctions Support. La diversité des parcours proposés au sein de l'entreprise répond à la diversité des profils l'intégrant.

Pour les jeunes qui nous rejoignent, ces contrats sont un moyen d'acquérir des compétences et d'être opérationnels très rapidement. Pour les tuteurs et les maîtres d'apprentissage, c'est tout leur savoir-faire qui se voit reconnu. L'objectif est que plus de 80% des alternants sur ces métiers aboutissent à un CDI au bout de 12 mois ou 24 mois en fonction de leurs aptitudes à l'issue de la formation.



Au cours de la pandémie, Arc North America a connu des niveaux élevés de rotation au sein de l'équipe de fabrication, particulièrement auprès des opérateurs de machines hautement qualifiés.

Avant la pandémie, la durée du programme de formation de base des opérateurs de machines était de huit semaines.

Pour relever les défis présentés par le départ d'opérateurs qualifiés, le management et l'équipe de direction ont fait appel à l'expertise de nos formateurs, opérateurs et personnels de montage les plus expérimentés pour dispenser les éléments de formation en classe et sur le terrain à nos stagiaires. Ceci a permis de former une promotion de onze opérateurs en l'espace de six semaines sans diminuer la qualité de la formation.



Impliquer nos collaborateurs

En juin 2020, alors que la crise COVID nous impose des contraintes inédites, une démarche innovante relative à la culture et à l'organisation est initiée au sein d'Arc France. Cette démarche ambitionne de créer un environnement de travail épanouissant à travers notamment l'amélioration des conditions de travail pour tous. Ce projet passe par un questionnement concernant la Gouvernance de l'entreprise, son modèle de management, ses modes de communication et de reconnaissance ainsi que la promotion de la transversalité et de l'innovation à tous les niveaux.

L'approche est en elle-même innovante : chaque salarié est invité à candidater volontairement pour participer à l'initiative portée par l'ensemble du Comité de Direction d'Arc France.

120 salariés de tous services répondent présents et participent aux travaux collaboratifs. Une dynamique transversale et décloisonnée se met alors en place.

Ces groupes de travail ont activement contribué à la définition et à la diffusion de la nouvelle vision et des valeurs de l'entreprise, portée par une enquête de satisfaction menée auprès de toutes les entités afin d'identifier les axes prioritaires de développement.

Un nouveau modèle de management, appelé Alliance, est également construit par et pour les managers de l'entreprise. Un modèle qui s'appuie sur l'identité d'Arc et ses valeurs pour promouvoir l'initiative et l'épanouissement ainsi que l'esprit de performance. Il se résume en trois piliers : Unir, Engager et Réussir.

70 ambassadeurs volontaires, managers et non managers, ont été formés pour déployer le modèle auprès de tous les managers en France.

Dans le cadre de cette démarche, les cérémonies des Vœux et de remise des médailles du travail ont également été repensées dans un format moins protocolaire, plus dynamique et davantage en phase avec les réalités de chaque direction. Des collaborateurs de toutes les directions ont participé à leur animation.

Le parcours d'intégration des nouveaux embauchés, qui permet en quelques jours de découvrir les richesses de l'entreprise, a lui aussi été repensé. Ainsi, les cadres sont accueillis pour une semaine d'intégration alternant découverte de l'entreprise et de ses métiers.

Enfin, 9 jeunes salariés, d'une moyenne d'âge de 29 ans ont été sélectionnés parmi près de 70 candidats et constituent depuis 2021 le G-CODYR (Génération CODYR) d'Arc France. Leur rôle est de challenger les décisions sur sollicitation du Comité de direction, de faire remonter les perceptions du terrain, de proposer de nouvelles idées tout en s'auto-saisissant de projets ou encore de représenter la population jeune du Groupe tant en interne qu'en externe.

Au cours de leur première année, le G-CODYR a pu s'investir sur des propositions de refonte de nos méthodes de communications internes, d'amélioration du bien être avec une proposition de crèche d'entreprise ou encore un accompagnement au changement dans l'appropriation de la suite Google Workspace.



Agir localement

Partout où nous sommes implantés, notre présence est significative, tant par l'étendue de nos installations que comme employeur au sein de l'économie locale.

Le partage, la solidarité et l'investissement local sont trois piliers fondamentaux depuis la création de l'entreprise. Ils sont un socle solide pour chacun dans les périodes de changement et nous fédèrent autour de projets locaux. Les initiatives sont nombreuses et nous en partageons certaines ci-après.

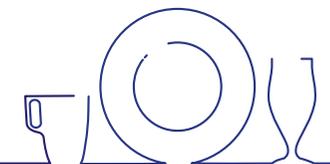


Partenariat avec Les Restaurants du Cœur

En tant qu'entreprise engagée, nous avons décidé de mener plusieurs actions au profit d'une association locale en 2021. Connue de tous et très sollicitée en cette période de solidarité, l'antenne locale des Restaurants du Cœur a pu bénéficier de la générosité d'Arc France et de ses équipes. Il s'agit d'une association qui apporte une assistance bénévole aux personnes défavorisées en leur procurant des repas gratuits ou en accompagnant leur réinsertion sociale et économique. En janvier, 1€ par collaborateur présent aux cérémonies des vœux 2021 était reversé à l'association, soit un total de 1 685€.



En juin, à l'occasion des cérémonies de remise des médailles du travail, plus de 320 kits de vaisselle ont été remis à l'association, ce nombre correspondant au nombre de médaillés présents aux événements.



Des mugs solidaires au profit de l'Institut Pasteur de Lille

Luminarc, principale marque du Groupe, a lancé une collection de mugs solidaires, vendus au profit de l'Institut Pasteur de Lille. Lors de cette opération, pour 1 mug vendu, 1€ était reversé à la Fondation mobilisée dans la lutte contre la COVID-19 et la recherche de traitement. En septembre 2021, **30 000€ ont été reversés** à la Fondation grâce à cette opération.

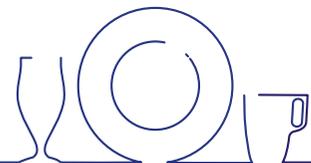


Des boules de Noël artisanales pour l'UNICEF

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'association Terre de Verre et Arc France ont décidé de mutualiser leur savoir-faire artisanal verrier à travers une opération solidaire : la création d'une série limitée et unique de boules de Noël en verre, qui a été vendue au profit de l'UNICEF.

Ce partenariat mêle savoir-faire artisanal verrier, mise en valeur du territoire et transmission de compétences puisqu'il a réuni une souffleuse de verre de l'association Terre de Verre et le souffleur de verre au sein du département Recherche & Développement d'Arc. Ensemble, ils ont fabriqué environ 200 boules, transparentes et bleues, à partir d'un ancien moule de verre à cognac. Elles ont été vendues lors de ventes éphémères locales, dans des points de vente ou lieux emblématiques du territoire.

2 800 euros ont été remis à l'UNICEF. Cet argent permettra de financer plus de **14 000 vaccins** pour les enfants à travers le monde.



Préserver le contact et la proximité entre les salariés d'Arc North America

Depuis le début de la pandémie, les collaborateurs de tous nos sites sont restés mobilisés pour maintenir l'activité tant au niveau de la production que des fonctions support. Afin de remercier les équipes américaines pour leur engagement, Arc North America a organisé une animation "Food Truck Festival" pendant 3 jours.

Une variété de plats du monde étaient proposés pour 1 dollar par personne, le reste étant sponsorisé par le management local. Les salariés ont ainsi pu partager un moment de convivialité autour d'un repas, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Tout au long de cette crise exigeante, nous avons fait en sorte de toujours préserver la proximité entre tous.



Arc Middle East : un esprit sain dans un corps sain !

Notre entité émiratie dispose d'espaces de loisirs intérieurs, d'une salle de sport et de terrains de cricket et de basket-ball. Chaque année, des activités sportives sont proposées à nos employés. Malgré la pandémie mondiale qui a mis un frein à ces activités en 2020 et 2021, nous avons quand même réussi à organiser des événements en respectant les mesures de sécurité.

La ligue de cricket Al Jazeera est un tournoi annuel. Cette année, il a eu lieu en avril 2021 et 16 entreprises de Ras Al Khaimah y ont participé. Arc Middle East cricket a une équipe de cricket de 20 personnes qui représente Arc dans les différents tournois inter-entreprises. L'équipe est toujours enthousiaste à l'idée de participer et de se produire dans les différents tournois organisés localement.

En 2019, Arc Middle East a été le vainqueur de ce tournoi (32 entreprises y avaient participé). Après une année 2020

pendant laquelle le tournoi a été suspendu en raison des restrictions liées à la Covid, en 2021, l'équipe a remporté la seconde place du tournoi.



Al Marjan walkathon

En 2021, le groupe immobilier Al Marjan organise en collaboration avec les autorités locales un premier walkathon afin de sensibiliser au cancer du sein et à sa détection précoce. Une vingtaine de collaborateurs d'Arc Middle-East a participé au walkathon de 5 kilomètres.



	Année de référence		2019	2020	2021
Tonnes produites	463 572	2019	463 572	394 128	436 853
Chiffre d'Affaires (milliard €)	0,811	2019	0,811	0,641	0,740
Effectif total	8 159	2019	8 159	8 142	7 789
dont contrat permanent (%)	94%	2019	94%	90%	94%
dont contrat temporaire (%)	6%	2019	6%	10%	6%
Effectif encadrement	2262	2019	2262	2132	2136
dont Hommes (%)	76,4%	2019	76,4%	76,3%	73,6%
dont Femmes (%)	23,6%	2019	23,6%	24,7%	26,4%
Effectif ouvrier	5897	2019	5897	6010	5553
dont Hommes (%)	85,0%	2019	85,0%	82,4%	85,8%
dont Femmes (%)	15,0%	2019	15,0%	17,6%	14,2%
Heures de formation (h)	130 806	2019	130 806	106 993	151 339
Heures de formation (h/employé)	16,0	2019	16,0	13,1	19,4
Taux de fréquence des accidents	9,5	2019	9,5	9,5	13,8
Taux de gravité des accidents	0,41	2019	0,41	0,54	0,59
Nombre de décès	0	2019	0	0	0





	Année de référence		2019	2020	2021
Tonnes de déchets générés (groisil exclus)	17 122	2019	17 122	22 594	30 170
dont recyclés en interne	0,00	2019	0,00	0,00	0,00
dont recyclés en externe	14 557	2019	14 557	19 170	22 474
dont mis en décharge	2 568	2019	2 568	3 276	7 695
% de déchets recyclés (groisil exclus)	85%	2019	85%	85%	74%
Kilogramme de déchets générés (groisil exclus) / tonne produite	37	2019	37	57	69
Tonnes de groisil généré	181 793	2019	181 793	163 702	190 011
dont recyclé en filière interne	160 640	2019	160 640	148 833	176 196
dont recyclé en filière externe	15 955	2019	15 955	11 874	11 741
dont non-recyclé	5 136	2019	5 136	2 725	2 661
Groisil généré recyclé (%)	97%	2019	97%	98%	99%
Tonnes CO₂ (scope 1)	434 380	2019	431 022	396 839	419 978
Tonne CO₂/tonne produite	1,27	2010	0,93	1,01	0,96
Consommation eau (m³)	2 744 137	2019	2 744 137	2 349 384	2 496 512
dont eaux douces de surface (m ³)	1 172 777	2019	1 172 777	1 122 741	1 179 065
dont eaux douces souterraines (m ³)	547 428	2019	547 428	487 831	461 039
dont eau courante (industrielle - non potable m ³)	338 026	2019	338 026	277 333	302 518
dont eau courante potable (m ³)	482 999	2019	482 999	461 479	553 890
Consommation d'eau/tonne produite (m³/t)	5,92	2019	5,92	5,96	5,71

	Année de référence		2019	2020	2021
Consommation totale d'énergie (MWh)	2 471 734	2019	2 471 734	2 288 061	2 402 986
dont consommation de Gaz (MWh PCI)	1 907 885	2019	1 907 885	1 752 097	1 849 580
dont consommation d'électricité (MWh)	563 849	2019	563 849	535 964	553 405
Production en énergie renouvelable (MWh)	0	2019	0	0	761
Consommation d'énergie renouvelable (MWh)	119 616	2019	119 616	123 292	122 185
Énergie renouvelable achetée (MWh)	56 940	2019	56 940	57 096	56 940
Consommation d'énergie (MWh) / tonne produite	5,33	2019	5,33	5,81	5,50



2022 Année Internationale du Verre

En mai 2021, les Nations Unies ont proclamé 2022 "Année Internationale du Verre" en soulignant le rôle du verre dans les domaines scientifiques, économiques, artistiques et culturels.

Cette résolution des Nations Unies est un événement unique et historique pour le verre, une matière d'avenir en termes d'économies d'énergie, de lutte contre le changement climatique et d'économie circulaire.

Le verre est essentiel à de nombreuses technologies vitales, il facilite la transition vers un monde plus durable et embellit nos vies.

L'Année internationale du Verre sera pour Arc, en partenariat avec l'ensemble des acteurs une chance unique de mieux faire connaître le verre, de mettre en avant ses métiers dans toute leur diversité, de valoriser nos savoir-faire et d'informer en particulier les jeunes générations sur notre matériau et toutes les perspectives qu'il peut offrir.



En savoir plus :

<https://iyog2022.org/>





Envoyez-nous vos commentaires sur ce rapport ou contactez-nous pour plus d'informations :

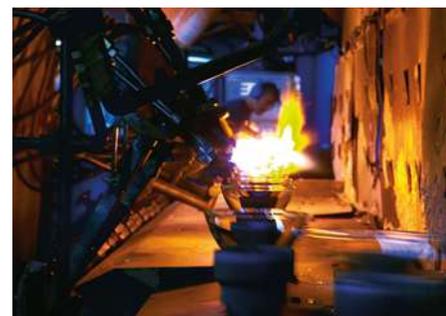
Arc

104 Avenue du Général de Gaulle
62510 Arques - France
sustainability@arc-intl.com

**Chef&Sommelier, Arcoroc,
Cristal d'Arques Paris,
Luminarc, Arcopal,**

sont les marques du Groupe Arc

www.arc-intl.com



Luminarc
Cristal d'Arques Paris
Chef&Sommelier



Luminarc
Cristal d'Arques Paris
Chef&Sommelier
Arcoroc



arc



Innovative glass
for a better world